



Note d'informations et d'échanges N°33 *du 30 octobre 2020 - « spéciale confinement »*

Chers amis,

Comme vous le savez, des mesures sont de nouveau prises au niveau national pour réagir à la crise sanitaire actuelle.

Pour faciliter vos recherches, vous trouverez ci-joint l'« **attestation de déplacements dérogatoires** » et les « **justificatifs de « déplacements professionnels » et « scolaires »** ».

Si certains d'entre vous n'ont pas la possibilité de les imprimer, faites-le nous savoir ; un de vos voisins, bénévole de l'association, vous en déposera un exemplaire dans votre boîte aux lettres.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, demandes et propositions d'entraide et solidarité entre riverains, à mettre en œuvre **dans notre Quartier**.

Nous éditerons des notes d'Information spéciales comme au printemps dernier et de plus maintenant nous avons notre Site ARQP :

<http://quartierdupotager-meudon.fr/>



Informations ARQP :

Nous vous confirmons que notre prochaine notre Assemblée Générale annuelle avec informations et échanges, aura lieu le samedi 21 novembre 2020 à 17h via « Zoom ».

Une convocation vous sera adressée avec les instructions de connexion et une proposition de test préalable pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec cette application.

Nous restons à votre écoute pour toutes questions, suggestions sur la vie du quartier.

Pour l'Association,
Dimitri Floros



BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, M. :

Demeurant :

Téléphone : courriel :

Déclare souhaiter devenir membre de l'« Association des Riverains du quartier du Potager du Dauphin de Meudon » - loi 1901 (ARQP).

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD – *cocher la case pour acceptation*

Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 € pour la période 2020 - 2021.

Date :

Signature :

- Propriétaire individuel
- Gérant de SCI
- Représentant d'Indivision
- Locataire
- Maison individuelle
- Appartement

Les chèques sont à libeller au nom de : « ARQP » et à envoyer au siège de l'association : 18, rue Valentine - 92190 Meudon